

## DECISION N° 2023 - 043

### TARIFS DES SERVICES PUBLICS Actualisation au 1<sup>er</sup> septembre 2023 7 - Finances locales 7-1 - Décisions budgétaires

Nous, **Frédéric MARCHE**, Maire de Cléon,

#### VU :

- L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son Alinéa 2,
- La délibération du Conseil Municipal n° 05.08.2021.21 en date du 06 juin 2021 portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire,
- La délibération du Conseil Municipal n° 02.03.2023.24 du 23 mars 2023 portant adoption du Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2023,
- La décision n°2022-030 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 portant actualisation des tarifs des services publics au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

#### CONSIDÉRANT :

- La nécessité d'actualiser les tarifs des services publics,
- Qu'une délibération sera soumise lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2023 afin d'entériner les tarifs des services publics à titre définitif sauf en cas de changement nécessaire.

### DÉCIDONS

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Les tarifs des services proposés par la Collectivité sont fixés comme suit pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 septembre 2023 :

#### A. Administration Générale

<b>Droit de place</b>	Le m <sup>2</sup> par stand et/ou par manège	0,55 euro
	Le ml par voiture et par jour	1,30 euro
<b>Photocopie en Noir et Blanc</b>	Tarif « public » - Format A4	0,10 euro
	Tarif « association » document « prêt à tirer » - Formats A4 et A3 papier blanc 80 g	0,05 euro
<b>Photocopie en Couleur</b>	Tarif « public » - Format A4 papier blanc 80 g	0,15 euro
	Tarif « association » document « prêt à tirer » - Format A4 papier blanc 80 g	0,10 euro
<b>Tirage photo</b>	Tirage couleur format 10 x 15	0,50 euro
<b>Actes administratifs</b>	Liste électorale sous forme de listing (Art. L37 et R16 du Code électoral)	43,50 euros
	Liste électorale sous forme d'étiquettes (Art. L37 et R16 du Code électoral)	82,00 euros

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise - 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 - Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Tarifs des services publics - Actualisation période du 1er au 28 septembre 2023

**Date de transmission de l'acte :** 04/08/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 04/08/2023

---

**Numéro de l'acte :** 2023-043 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 076-217601780-20230802-2023-043-AR

---

**Date de décision :** 02/08/2023

**Acte transmis par :** Chahinaz FOUGHALI

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

## B. Concessions cimetière

<b>Concessions</b>	15 ans	75,00 euros
	30 ans	150,00 euros
<b>Columbariums</b>	15 ans	248,00 euros
	30 ans	490,00 euros
<b>Jardin du souvenir</b>	Fourniture et gravure de plaque pour l'inscription nominative de dispersion des cendres	50,00 euros

## C. Restauration municipale

<b>Repas Enfants</b>	Enfants habitant Cléon fréquentant les établissements scolaires de la Ville	2,80 euros
	Enfants n'habitant pas Cléon (à l'exception des enfants fréquentant la classe des gens du voyage ou la classe ULIS) fréquentant les établissements scolaires de la Ville	3,80 euros
<b>Repas Service Jeunesse (11/17 ans)</b>	Jeunes habitant Cléon fréquentant les établissements scolaires de la Ville	2,80 euros
	Jeunes n'habitant pas Cléon (à l'exception des enfants fréquentant la classe des gens du voyage ou la classe ULIS) fréquentant les établissements scolaires de la Ville	3,80 euros
<b>Repas adultes</b>	Personnel communal (emplois aidés inclus) et Associatifs cléonnais	3,00 euros
	Enseignants travaillant sur Cléon	4,80 euros
	Repas « Contrat partenaire »	7,00 euros
	Commensaux	7,00 euros
<b>L'Ondine</b>	Personnes âgées (+ 65 ans) résidant sur la Commune	4,30 euros
	Personnes âgées (+ 65 ans) ne résidant pas sur la Commune	7,00 euros
<b>Activités financées par le CCAS</b>	Goûter Personnes âgées (+ 65 ans)	1,10 euro
	Repas annuel des aînés (par personne)	47,70 euros
	Repas à thème à L'Ondine	7,00 euros

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

[www.ville-cleon.fr](http://www.ville-cleon.fr)

#### D. Service Jeunesse

Cotisation annuelle forfaitaire	Jeunes habitants Cléon fréquentant les établissements scolaires de la ville	15,00 euros
	Jeunes n'habitant pas Cléon fréquentant les établissements scolaires de la ville	25,00 euros

Sorties et Activités particulières par tranche (Quotient Familial)							
Tranches	Quotient Familial	Tarifs Cléonnais			Tarifs Extérieurs		
		T1	T2	T3	T1	T2	T3
1	0 à 350	1,75 euro	3,50 euros	7,00 euros	2,65 euros	5,25 euros	10,50 euros
2	351 à 700	2,50 euros	5,00 euros	10,00 euros	3,75 euros	7,50 euros	15,00 euros
3	701 à 1050	3,00 euros	6,00 euros	12,00 euros	4,50 euros	9,00 euros	18,00 euros

#### E. Activités de la médiathèque

Photocopie en Noir et Blanc	Photocopie ou tirage (la page)	0,10 euro
Photocopie en Couleur	Photocopie format A4	0,15 euro
Reg'Arts	Cartes Reg'Arts par référence à la convention entre les communes partenaires du réseau. Le prix de vente est fixé pour la durée d'une saison comme suit :	
	- Tarif plein :	14,00 euros
	- Tarif réduit :	8,00 euros

**ARTICLE 2<sup>ème</sup>** : Ces tarifs sont applicables du 1<sup>er</sup> au 28 septembre 2023.

**ARTICLE 3<sup>ème</sup>** : La présente décision fera l'objet d'une communication en Conseil Municipal lors de sa plus proche séance.

**ARTICLE 4<sup>ème</sup>** : Madame la Directrice Générale des Services, Mmes et MM. Les Directeurs de Service, Mmes et MM. Les régisseurs de recettes, M. le Responsable du Service de Gestion Comptable de MESNIL-ESNARD/GRAND-QUEVILLY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime.

La présente décision sera, en outre, insérée dans le registre des délibérations et des décisions de la Ville.

Fait à Cléon, le 02 août 2023

Par délégation du Conseil Municipal,  
Le Maire,

Frédéric MARCHE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr